

CAP DE FLEURISTE | DIPLÔME NIVEAU 3

L'alternance est le maître mot de la réussite. Elle vous permet d'acquérir les techniques de base à l'école et la pratique en entreprise. En art floral, des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et professionnels de haut niveau interviennent régulièrement. Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.



OBJECTIF

Le CAP de Fleuriste est le **diplôme d'entrée dans le métier**. Il a pour but de préparer au poste de fleuriste-vendeur. À l'issue de sa formation, le titulaire du CAP aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Réceptionner, préparer, stocker les végétaux et les produits
- Réaliser des compositions florales
- Vendre et communiquer
- Mettre en valeur l'offre sur la surface de vente
- Entretenir, dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité, les surfaces de vente, l'atelier et l'outillage

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les **débouchés** sont **nombreux** et les lieux d'exercice du métier sont variés (libres-services assistés, artisans fleuristes, fleuristes haut de gamme, ateliers, grands hôtels, collectivités locales ou grandes institutions, sociétés d'événementiel, traiteurs, pompes funèbres etc.).

En cas d'installation à son compte, le titulaire d'un CAP de fleuriste obtient le titre d'Artisan Fleuriste (cependant, l'ouverture d'un établissement fleuriste ne nécessite pas l'obtention d'un diplôme).

DURÉE ET CALENDRIER

Le CAP de Fleuriste se prépare en **alternance** : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise. L'année de formation se déroule de **septembre à juin**.

CAP en 1 an (420 heures)

Il s'adresse aux titulaires d'un CAP, BP d'une autre branche ou d'un BAC et plus. Les apprentis suivent les cours d'enseignement professionnel et sont dispensés d'enseignement général.

CAP en 2 ans (840 heures)

Pour un niveau 3^e. Les apprentis suivent la totalité des enseignements (enseignement général et enseignement professionnel).

CAP en 2 ans (912 heures) avec cours de soutien

Pour un niveau 3^e et les personnes sans diplôme. Les apprentis suivent la totalité des enseignements (enseignement général et professionnel) avec accompagnement supplémentaire en mathématiques et en français.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **16 à 29 ans** révolus (âge abaissé à 15 ans à condition que le jeune ait achevé son année de 3^e)
- **Admission** sur **dossier** et, si nécessaire, entretien de validation du projet professionnel
- Test de positionnement pour les non diplômés
- **Réponse** à votre candidature dans les **15 jours** qui suivent la réception de votre dossier
- Accepter la contrainte des horaires et du travail les jours fériés et les week-ends
- Ne pas avoir de contre-indication à la station debout prolongée, à l'exposition au froid ou présenter des allergies à certaines fleurs, graminées et plantes.

Pas de frais d'inscription ni de frais de formation pour les apprentis : formation prise en charge partiellement par l'OPCO de l'entreprise. Une participation financière est demandée aux employeurs (montant précis à consulter sur notre site ecolenationaledesfleuristes.fr).

L'entrée en formation n'est effective qu'avec la signature du contrat d'apprentissage. La signature d'un contrat d'apprentissage est possible au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et au plus tard 3 mois après le début de la formation. Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Mathématiques, Sciences*
- Français*
- Histoire-géographie*
- Anglais

Enseignement professionnel

- Art floral
 - Botanique, reconnaissance des végétaux
 - Technologie professionnelle
 - Art appliqué
 - Vie sociale et professionnelle
 - Vente-conseil
 - Environnement économique, juridique et social (droit)*
- * Excepté formation en 1 an

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 2 ateliers de pratique (art floral) et un centre de ressources multimédia
- Équipement en vidéoprojecteurs de toutes les salles de cours
- Fleurs fraîches fournies par l'école pour les cours d'arrangement floral
- Suivi du jeune dans l'acquisition des compétences en lien avec l'entreprise (carnet de liaison, portail internet, visites en entreprise etc.)
- Projets transversaux
- Co-animation en atelier de pratique et co-intervention (enseignement général / enseignement professionnel)
- Chantiers pédagogiques en extérieur

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Évaluation régulière des compétences - mises en situation
- Examen blanc
- Examen final (bénéfice des notes par épreuve pour une durée de 5 ans)
- Diplôme d'État délivré par l'Éducation Nationale

CONCOURS

Chaque année nous donnons l'occasion à nos meilleurs apprentis en Art floral de se présenter à différents concours (**Meilleurs Apprentis de France** (MAF), **Olympiades des métiers**, **Oscar des jeunes fleuristes** etc.) et nous leur offrons un entraînement personnalisé.

POURSUITE D'ÉTUDES

BP de fleuriste (niveau 4)

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Le site de l'école est accessible aux personnes en situation de handicap. Les principaux services sont situés au rez-de-chaussée. L'École Nationale des Fleuristes - Paris est engagée dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Votre référente handicap

Mme Emmanuelle Labbé - 01 53 38 60 51 - elabbe@lesfleuristes.com

Retrouvez nos indicateurs de performance sur notre site ecolenationaledesfleuristes.fr

UNE QUESTION ? VOTRE CONTACT

Mme Emmanuelle Labbé - 01 53 38 60 51 - elabbe@lesfleuristes.com